

Elevage au Maroc: Etat des lieux et principales réalisations (2ème partie)

Sauvegarde du patrimoine animal

Le cheptel national continue à payer de lourds tributs et effets des aléas climatiques (sécheresse) et des maladies, en dépit des actions continues et structurées de sauvegarde (protection sanitaire, alimentation, abreuvement...).

Aussi, un plan de sauvegarde du cheptel a été lancé, axé sur les opérations suivantes :

- Identification du cheptel
- Sauvegarde sanitaire
- Alimentation et abreuvement du cheptel
- Plantation de cactus

Identification du cheptel

Outil de base et opération préliminaire à toute action d'intervention sanitaire et zootechnique.

Depuis l'ampleur des maladies animales dans certains pays d'Europe (encéphalopathie spongiforme bovine, fièvre aphteuse...), l'identification des animaux est devenue une nécessité et un moyen de sauvegarder et de gérer le cheptel sur les plans sanitaires et zootechnique.

Depuis Octobre 2001, des dispositions ont été prises pour définir le nouveau système d'identification généralisée des bovins et les modalités de son organisation (note circulaire ministérielle n° 5675 du 1/10/2001);

L'opération sera lancée chez les éleveurs en automne 2002, sur un effectif de plus près de 400.000 bovins des différentes régions du Royaume.

Sauvegarde alimentaire du cheptel

En matière d'alimentation du bétail et compte tenu des conditions climatiques difficiles ayant sévi au cours des années 2000 et 2001, la priorité a été accordée aux programmes de sauvegarde et de protection du cheptel, qui ont porté sur les actions suivantes :

Phase avril 2000- juin 2001:

Cette phase a été marquée par une sécheresse aiguë et généralisée à toute les provinces du royaume. Un programme exceptionnel d'un montant global de 1.255 milliards de dhs a été exécuté durant cette période. Les actions entreprises dans ce cadre et relatives au domaine de l'alimentation animale ont consisté à :

- La distribution d'environ 8.3 millions de qx d'orge d'importation subventionnée au prix de 130 dhs/ql. Cette action a nécessité la mobilisation de 879,45 millions de dhs.
- La subvention de 1,534 millions de qx d'aliments simples (son, pulpe sèche de betterave, ...) pour un montant de 45 millions de dhs.
- La prise en charge des frais de transport des aliments de bétail à hauteur d'une enveloppe de 187 millions dhs.

Phase ultérieure à juillet 2001:

Durant cette phase, les programmes de sauvegarde et de protection du cheptel ont connu une transition visant la rationalisation des actions réalisées dans ce cadre. Ainsi, l'accent a été mis sur l'exonération de l'orge importée des taxes et droits d'importation. Cette mesure qui a été arrêté pour la période juillet 2001 jusqu'à décembre 2002, a permis un approvisionnement régulier et suffisant du pays en orge et à des prix très abordables.

Ainsi, depuis l'application de cette mesure, les importations en orge ont connu une nette augmentation pour atteindre environ 770.000 qx mensuellement ou lieu de 570 qx/mois environ avant la détaxation.

Par ailleurs et afin de permettre aux régions les plus touchées par la sécheresse de s'approvisionner en orge à

Portail de l'Agriculture Marocaine (PAM)

Chercheurs, Professionnels, Enseignants, Journalistes et Etudiants
Vous cherchez des données sur l'agriculture, le monde rural et l'environnement au Maroc?

Terre & Vie, Revue Mensuelle du Monde Rural et de l'Environnement, vous propose un portail gratuit «marocagri» à l'adresse suivante:

<http://marocagri.multimania.com>

Faites parvenir vos remarques et suggestions en vue d'améliorer le portail à l'adresse suivante: terre vie@iam.net.ma

des prix avoisinants ceux des ports, il a été procédé à l'exécution d'une opération ciblée de prise en charge des frais de transport de 3,4 millions de qx d'orge au profit des zones du sud.

Cette opération a été par la suite étendue au profit des régions de montagnes, du sud et de l'oriental par le lancement d'un deuxième programme supplémentaire au début du mois de janvier 2002. La quantité d'orge programmée a atteint de 590.000 qx au profit de 23 provinces avec un coût avoisinant 22 millions de dhs.

Hygiène alimentaire

Réalisation des projets :

Programme de Gestion de la Qualité (PGQ) :

- La signature de l'entente d'engagement pour la mise en place d'un Programme de Gestion de la Qualité (PGQ) Marocain co-présidé par Monsieur le Ministre de l'Agriculture et Madame Le Ministre de la Coopération du Canada a été tenue au sein du Département de l'Agriculture en février 1999. Actuellement, le PGQ est en phase finale, 11 unités adhérentes au projet pilote sur les 12 unités sont certifiées PGQ.

- Projet de création de l'Agence Marocaine de Sécurité Sanitaire des Aliments (AMSSA) : un projet de loi n° 31-01 est en cours d'approbation régissant la création de l'AMSSA qui vise la mise en place d'une politique de sécurité sanitaire des aliments qui a pour objectifs principaux l'amélioration de l'efficacité globale du système de contrôle et de gestion de la qualité et de prévention des risques, la protection de la santé du consommateur et l'amélioration de la compétitivité des produits

- Projet de création du Centre National des Services Vétérinaires

Dans le cadre de la coopération avec la France, un projet de mise en place d'un centre pour la formation des vétérinaires inspecteurs de l'administration a été initié depuis 1999. Ceci a pour objectif la mise à niveau des services vétérinaires et leur mise sous assurance qualité

- Recrutement des médecins vétérinaire

L'année 2002 est marquée par le recrutement de 30 vétérinaires inspecteur qui ont pris leur fonction. La majorité de ces cadre sont affecté au renforcement du contrôle des produits de la pêche.

Programmes ordinaires:

A- En matière de contrôle de la qualité

- Mise à niveau du secteur de la charcuterie avec renouvellement de l'agrément de 26 unités et préparation d'un guide d'inspection des produits de charcuterie.

- Suivi de la réalisation des nouveaux abattoirs de Casablanca qui ont démarré leur activité le 19/5/2002

- Mise à niveau du secteur des produits de la pêche : accompagnement de la visite des inspecteurs de la commission de l'Union Européenne en juin 2001 pour l'évaluation de l'infrastructure du secteur des produits de la pêche et des services vétérinaires. Un programme de mise à niveau du secteur a été établi en concertation avec les différents Départements concernés (MPM, MS, ME, MADREF) et les professionnels du secteur Ce programme est approuvé par la Commission de l'Union Européenne.

- Mise à niveau du secteur avicole notamment l'implantation de 13 nouveaux abattoirs avicoles situés à Tanger, Mohammédia, Casablanca, Settat, Khémisset, Marrakech, Agadir, Kénitra Errachidia et Oujda.

- Mise en place d'un programme de formation continue en hygiène alimentaire au profit des vétérinaires inspecteurs et des techniciens de l'élevage.

- L'élaboration de guides d'inspection sanitaire et qualitative des produits animaux et d'origine animale des différentes filières (produits de charcuteries, produits laitiers et produits avicole). Ces projets sont en phase de validation dans le cadre des cycles de formation programmés avec la coopération française.

- Contribution à l'élaboration de la stratégie de l'Élevage.

- Agrément des engins pour le transport des denrées périssables : application de l'accord ATP

- En trafic national : 14 certificats d'agrément sanitaire délivrés

- En trafic international : 20 attestations ATP délivrées

B- En matière de réglementation sanitaire

i- Textes publiés

2 lois, 4 décrets, 16 arrêtés ont été publiés depuis 2000. 7 Notes de Services ont été élaborées et diffusées. 62 normes marocaines ont été homologuées.

i i- Projets de textes :

- En instance au SGG : 2 projets de loi et 3 projets de décrets
- Au niveau des autres Départements Ministériels concernés : 4 projets d'arrêtés et 27 projets de normes

C- En matière de conventions

A partir de 2000, six conventions sanitaires ont été contractés avec les pays suivants : L'Iran, l'Inde, l'Allemagne, la Hongrie, la Syrie et la Mauritanie. Ci jointe fiche relative à la coopération avec certains pays dans le domaine de l'agriculture : conventions - accords sanitaires

Aménagement des parcours et projets intégrés

Suivi de l'état des parcours

Le système de suivi de la dynamique des terrains de parcours de la zone d'action de cinq Direction Provinciale de l'Agriculture a continué à collecter les données sur l'état des ressources pastorales. La compilation et l'analyse des données collectées ainsi que le niveau des précipitations enregistrées permet d'évaluer l'état des parcours et leur contribution possible à l'alimentation du cheptel. Sur la base de ces évaluations des notes de conjoncture sont élaborées.

Projets de mise en valeur en bour

En ce qui concerne les projets de mise en valeur en bour la Direction de l'Elevage a pris sur son budget le financement de la totalité des projets de Sidi Tijji dans la province de Safi, de Jaafra dans la province d'El Kelaa, de Ouled Dlim dans la province de Marrakech et de Gouaouch dans la province de Khouribga. Les réalisations en matière d'élevage durant la période 2000-2002 sont comme suit :

- PMVB Sidi Tijji : la distribution au profit de la femme rurale de 50 lapins de race et la réalisation d'essai d'engraissement sur ovins.
- PMVB Ouled Gouaouch : la plantation de 1180 ha en arbustes fourragers, le creusement de 2 puits l'achat et la distribution de 24 reproducteurs caprins, 50 ruches et 700 poulettes et la vaccination du cheptel de la zone du projet.
- PMVB Jaâfra : l'aménagement de 2 citernes enterrées, la distribution de 190.000 raquettes de cactus, la réalisation d'une étude sur l'utilisation des raquettes et de 8 essais d'engraissement, l'achat de 1500 poussins, la vaccination du cheptel de la zone et l'organisation de 2 concours ovin.
- Ouled Dlim : la plantation de 1.000 ha d'Atriplex, l'aménagement de points d'eau, la réalisation de 18 essais d'engraissement et de traitement de la paille, l'acquisition de 31 géniteurs ovins, l'indemnisation des bénéficiaires pour mise en défens et l'élaboration du schéma de gestion de l'espace pastoral.

Projet de la conservation de la biodiversité par transhumance dans le versant sud du haut Atlas :

Les principales réalisations du projet qui a démarré durant le deuxième semestre 2001 sont :

- La mise en place de l'unité de gestion du projet et son équipement avec du matériel nécessaire.
- La réalisation, des études de base :
 1. l'inventaire de la diversité biologique
 2. l'évaluation de la participation des institutions locales
 3. l'étude du savoir local
 4. l'étude sur le statut juridique des terres
- L'organisation des réunions de sensibilisation pour tous les partenaires
- L'organisation de visites de terrain
- L'organisation d'une campagne de vaccination du cheptel de la zone.

Programme de sauvegarde et de protection du cheptel :

Dans le programme de sauvegarde et de protection du cheptel, les réalisations ont porté sur :

- La plantation de cactus sur 6.588 ha, au titre des exercices 2000 et 2001, pour une enveloppe budgétaire de 20.945.000 Dh.

- La création, aménagement et équipement de 391 points d'eau dans les zones de parcours relevant de 39 provinces. Le montant global mobilisé pour leur réalisation s'élève à 32.248.000 Dh.

- En collaboration avec la Gendarmerie Royale, une opération d'ensemencement et de fertilisation des terrains de parcours par avion a été réalisée, durant les exercices budgétaires 2000 et 2001, sur une superficie de 1.706 ha dans les provinces de Taza (456 ha), Marrakech (200 ha), El Kelâa des Sraghna (800 ha), El Hajeb (100 ha) et Taourirt (150 ha).

Programme de création, aménagement et équipement de points d'eau financé par d'autres sources de financement :

Le Ministère de l'Agriculture participe dans la mise en œuvre et le suivi du programme spécial de développement décentralisé (PSDD), financé dans le cadre de :

- La caisse de compensation : Création, aménagement et/ou équipement de 75 points d'eau dans 8 Provinces au profit de 41 Communes Rurales. L'enveloppe budgétaire mobilisée à cette fin s'élève 7.455.615 Dh.

- Don américain 416 b : Création, aménagement et/ou équipement de 72 points d'eau dans 7 provinces au profit de 51 Communes Rurales. Le montant global mobilisé pour leur réalisation s'élève à 10.224.085 Dh.

- Don français : Création, aménagement et/ou équipement de 3 points d'eau dans les zones de parcours de la Province d'Essaouira au profit de 6 Communes Rurales. Le montant global mobilisé pour leur réalisation s'élève à 3.209.932 Dh.

Programmes continus d'aménagement et de gestion des terrains de parcours

Dans le cadre du programme normal de développement et de la gestion des terrains de parcours, le bilan des réalisations a porté sur :

- La création de mise en repos sur une superficie de 7.900 ha dans les parcours de Tafrata, Province de Taza.

- La plantation d'arbustes fourragers sur 600 ha dans le périmètre d'amélioration pastorale de Sidi Chiker, Province de Safi. En outre, une enveloppe budgétaire de 7.000.000 Dh (3.000.000 Dh, crédit de paiement et 4.000.000 Dh crédit d'engagement) a été déléguée, au cours de l'exercice 2002, aux DPA de Guelmim, Tantan, El Kelaâ des Sraghna et Safi pour la réalisation d'une superficie de 2.000 ha d'Atriplex et de Cactus et dont les appels d'offres ont été lancés et les travaux seront entamés durant l'automne.

- La production et multiplication de semences pastorales sur 75 ha annuellement au niveau du Centre de Production de Semences Pastorales de Khmis M'touh (Province d'El Jadida). La quantité de semences produite s'élève à 54.2 tonnes toute espèce confondue et 11.300 bottes de paille. Cette quantité de semences a servi, dans sa globalité, aux opérations d'ensemencement par avion entreprises par le Ministère de l'Agriculture durant les campagnes 2000-2001 et 2001-2002.

Projet de Développement Pastoral et de l'Elevage dans l'Oriental

Dans le cadre de ce projet, il a été procédé à la réalisation des actions suivantes :

- La réalisation des travaux de sol et plantation d'arbustes fourragers sur 2.700 ha et la mise en repos sur 15.500 ha.

- La création et l'aménagement de 10 points d'eau.

- La réalisation des travaux de conservation des eaux et des sols sur 1.500 m³.

- Les travaux sylvicoles sur 200 ha.

- Le traitement anti-parasitaire et la vaccination contre les entérotoxémies de 1.060.000 têtes de petits ruminants.

- Le lancement et la réalisation d'une étude d'évaluation du projet en vue de la préparation d'une deuxième phase.

Projet de Développement Rural de Taourirt-Tafoughalt

Les réalisations dans le cadre de ce projet ont porté sur :

- La plantation sylvo-pastorale sur 400 ha, le depressage de 6.000 ha de forêts, la mise en défens sur 17.000 ha de parcours forestiers, la construction d'un poste de vigie, l'ouverture et réhabilitation de 54 km de pistes forestières.

- La plantation d'arbustes fourragers sur 1.050 ha, l'ensemencement sur 1.000 ha et la mise en repos sur 1.000

ha de parcours.

- La création et l'aménagement de 12 points d'eau.
- La réalisation des travaux de conservation des eaux et des sols sur 200 m³
- Les aménagements hydro-agricoles sur 475 ha et le défoncement et l'épierrage sur 1.200 ha.
- Le traitement anti-parasitaire et la vaccination contre les entérotoxémies de 460.000 têtes de petits ruminants

par an.

- L'intensification de la production agricole par la rétrocession de 90.000 plants d'olivier.
- L'assistance des jeunes promoteurs et des femmes rurales.

Projet de Développement Agricole de Jerada

Les réalisations ont porté sur :

- Les travaux sylvicoles sur 300 ha, le depressage de 1.000 ha de forêts, la délimitation du domaine forestier sur 5.000 ha, la construction d'un poste de vigie, l'ouverture et la réhabilitation de 30 km de pistes forestières et l'ouverture de 5 km de tranchées pare-feu.

- La plantation d'arbustes fourragers sur 850 ha, l'ensemencement sur 100 ha et la mise en repos sur 2.000 ha de parcours.

- La création et l'aménagement de 30 points d'eau.

- Les aménagements hydro-agricoles sur 183 ha, le défoncement et l'épierrage sur 750 ha et plantation d'arbres fruitiers sur 20 ha.

Projet de Gestion des Ressources Naturelles dans la Province de Taza

Il s'agit d'un projet financé sous forme d'un don du Gouvernement italien et géré par la FAO, pour un montant de 3 millions dollars. Les principales réalisations ont porté sur :

- L'organisation des populations en 44 associations de développement douar.

? La délimitation de 2 périmètres d'amélioration pastorale à Tafrata sur 5.450 ha.

- La collecte de 1.750 kg de semences pastorales et l'ensemencement de 150 ha.

- Le depressage du chêne sur 300 ha.

- Les aménagements hydro-agricoles sur 8.000 mètres linéaires et les travaux de conservation des eaux et des sols sur 3.000 m³.

- La distribution de 600 cages cunicoles sur 60 femmes rurales.

- La distribution de 27 machines à coudre, à tricoter et à tisser au profit de 144 jeunes filles.

- La distribution de 100 ruches sur 4 associations de jeunes apiculteurs.

5- Développement des filières de productions animales

**Document réalisé au
Ministère de l'Agriculture
par**

- Mr. A. SBIHI
- Mr. BENTOUHAMI
- DR. A. BENLEKHAL
- Mr. S. TAZI
- DR. BENAZZOU
- DR. CHOUKRI – DR. LACHHAB
- MM. A. EL YAMANI – ALAOUI
- MM. A. SAHNOUNE – H. MOUHA
- DR. M. EL KOHEN
- Mme NAIMI – MR. BOUAZZAOUI
- Mme. NAIMI – DR. BENLEKHAL
- MR. M'DAFRI et collaborateurs